

Responsable UE
Olivier Verheyden

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
18 crédits • 0 points • 0 heures

Prérequis : CR200 Atelier CROA•CR203 Techniques et technologie•CR206 Techniques et technologie

Corequis : CR310 CROA:Atelier 2

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Communiquer oralement et par écrit sur son travail d'atelier.
- Exploiter de façon critique l'ensemble des ressources techniques, humaines, économiques, scientifiques qu'il a collationnées.
- Au travers de différentes alternatives et sous la guidance des professeurs, proposer un traitement motivé dans le respect des règles déontologiques.
- Expérimenter et appliquer les techniques de conservation restauration en réalisant un traitement complet.
- Intégrer à sa pratique une sensibilité artistique et des connaissances techniques variées en utilisant différents moyens d'expression et de représentation

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant annuelle, une évaluation partielle est organisée lors du premier quadrimestre.

ATELIER DE L'OPTION - PONDÉRATION Q1/Q2

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet se trouve en annexe du règlement des études.

AUTRE(S) COURS QUE L'ATELIER DE L'OPTION - PONDÉRATION Q1/Q2

La pondération entre les quadrimestres est définie comme suit:

- la note du Q1 compte pour 40%
- la note du Q2 compte pour 60%

L'unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C6 C7 C9 de notre référentiel interne.